

Axisanté 4 (Axiam / Infansoft)

Comment puis-je générer une feuille de soin électronique (FSE) ?

Vous devez ajouter les actes de téléconsultation sur votre feuille de soins :

- TCG (médecin généraliste, sages-femmes depuis le 26 mars 2020) ;
- TC (médecin spécialiste).

Pour réaliser votre feuille de soins "dégradée" (c'est-à-dire sans la carte vitale du patient)

- 1. Ouvrez Axisanté et sélectionnez le dossier de votre patient
- 2. Cliquez sur "Feuille de soins" dans l'onglet en haut de la page
- 3. Cliquez sur le bouton "télémédecine" dans la fenêtre "Mode de sécurisation"
- 4. Sélectionnez **"Aucune pièce justificative**" dans la fenêtre **"Nature de la pièce justificative**"
- 5. **Renseignez** le parcours de soins
- 6. Cotez l'acte de téléconsultation (TCG ou TC) présent dans vos favoris
- 7. **Complétez** le reste de la feuille de soin comme à votre habitude
- 8. Validez la feuille de soin

Important : Aucun justificatif papier ne sera demandé par la Sécurité Sociale dans le cadre d'une téléconsultation.

